L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 AOUT 1857.

Imprimée et publiée par G. F. WEISSE & Co.

Rue de Chartres No. [illegible], entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 3 AOUT 1857.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bernard Turpin.—A 11¼, sur la Levée, en face de l'Hôtel des Monnaies.—Absinthe, vins, salaisons, savon, etc., en débarquement de la barque Tuno E. Williams, de Marseille.

Par Duvergier & St. Romes.—à midi, Arcade de Banks.—1o Un yatch magnifique, très fin voilier;—2o Un beau cheval de selle, excellente race; le tout de la succession Baker Woodruff.

Nouvelles étrangères.

L'*Asia*, arrivé à New-York, a apporté des nouvelles d'Angleterre jusqu'au 11 juillet et du continent jusqu'au 9. Nos journaux ne nous sont point parvenus et nous sommes conséquemment obligés de puiser dans les feuilles de New-York.

Lord Palmerston, interpellé au Parlement au sujet du projet de la France d'engager en Afrique des travailleurs noirs pour ses colonies des Antilles, a déclaré que cette mesure amènerait le rétablissement de la traite. Il a ajouté que si le traité qui interdit ce trafic venait à être violé, le gouvernement anglais en avertirait immédiatement la France.

Le maire de Liverpool a donné le 9 juillet un grand banquet aux officiers de la frégate américaine *Niagara*, qui, on le sait, prend à son bord la moitié du câble destiné à établir un télégraphe sous-marin entre l'Europe et l'Amérique.

Le prince Louis-Napoléon visite en ce moment les îles britanniques; il est arrivé le 9 juillet à Dublin à bord de la *Reine Hortense*.

On sait que quatre candidats républicains ont triomphé aux dernières élections de Paris. L'opposition a également obtenu un succès partiel dans la Mayenne et dans la Somme. A Angers, le candidat du gouvernement n'a obtenu qu'une faible majorité. Ces résultats inattendus ont causé au ministère une vive irritation.

Sa colère, dit M. Gaillardet dans sa dernière correspondance, a été grande dans les régions officielles, et elle s'est manifestée, imprudemment suivant moi, par un second avertissement donné à l'*Estafette*, pour avoir écrit que "Paris était l'expression de la France entière," et par une suspension de deux mois infligée à l'*Assemblée Nationale*, pour avoir dit "que les communes rurales ont voté sous l'action des influences administratives, qu'il est commode, quand on s'adresse à la nation, de faire tout à la fois la demande et la réponse, mais qu'alors il ne faut pas invoquer cette réponse comme un témoignage éclatant de l'opinion."

Ces mesures de rigueur sont impolitiques, parce qu'elles ont été interprétées comme une vengeance. L'arrêté de suspension signifié à l'*Assemblée Nationale* a été déclaré exécutoire sur l'heure, et il n'a pas même été permis à ce journal de paraître le lendemain pour annoncer à ses abonnés par quels motifs ils ne le recevraient plus. L'administration a daigné apprendre cette nouvelle et en causer par une circulaire, dans laquelle il est dit qu'elle leur fera connaître ultérieurement les résolutions qu'elle aura prises par suite de cette mesure. Il pourrait que l'Assemblée ne reparût plus, attendu que, depuis longtemps, elle ne fait pas ses frais.

M. Billaut rédige, dit-on, un mémoire destiné à l'empereur, et dans lequel il lui exposera avec franchise les inductions qu'on doit tirer des élections de Paris et de la France, et les enseignements qu'elles comportent. Ce sera un travail qui peut être utile, s'il est fait sans illusions et sans passions.

Le succès obtenu par l'opposition dans Paris et dans les autres grandes villes n'est point un danger pour le gouvernement, qui reste maître d'une imposante majorité et d'une force sans contrepoids possible. C'est seulement un symptôme, et il mérite d'être médité. Il prouve que la France, tout en voulant l'ordre, n'a pas renoncé à la liberté. Elle obéit, mais elle aspire à être mieux.

Les dames de la Halle qui avaient été complimenter les candidats ministériels élus à Paris, et leur offrir des bouquets, ont fait la même politesse aux candidats démocrates. C'est un usage qui n'a rien de politique que de flatter. Mais le Dr Véron avait donné 500 fr. à ces dames, et M. Darimon ne leur a donné que vingt francs. Il est donc probable que les préférences de la Halle restèrent acquises au pouvoir.

MM. Darimon et Ollivier sont décidés à prêter serment. MM. Carnot et Goudchaux seraient d'avis d'en faire autant, mais ils se croient obligés de suivre l'exemple du général Cavaignac, qui ne croira pas pouvoir siéger dans un parlement impérial, quoique les électeurs de la Seine l'aient envoyé au corps législatif. Il y aura donc trois abdications. Bon nombre de républicains eux-mêmes se plaignent de ces élections pour rire.

A propos des événements d'Italie et du complot contre la vie de Napoléon, nous lisons dans la même correspondance:

Un de nos journaux semi-officiels, le *Pays*, déclare que les mouvements insurrectionnels qui ont éclaté à Gênes, à Livourne, dans le royaume de Naples et en Espagne étaient le résultat d'un vaste complot, dont les fils étaient depuis quinze jours entre les mains du gouvernement français. Le *Pays* ajoute:

"C'est à Paris même que devait débuter, par le plus grave des attentats, cette conjuration, qui avait des ramifications jusqu'en Espagne. Le gouvernement français l'a découverte, à la veille du scrutin, a gardé le silence parce qu'il ne voulait ni troubler les élections, ni influer sur les votes. Aujourd'hui l'explosion partielle de Gênes, de Livourne et de Naples permet d'apprécier l'étendue de la conjuration. Plusieurs complices de Mazzini ont été arrêtés en France, et les débats judiciaires éclaireront l'opinion publique sur l'énormité des périls auxquels l'Europe vient d'échapper."

La *Gazette des Tribunaux* confirme, de son côté, que des arrestations, opérées il y a trois semaines, se rattachaient à un complot contre la vie de l'empereur, et elle dit que trois inculpés, surtout,—trois hommes et une femme, arrivés d'Italie—sont sous le coup des charges les plus graves. Ils paraîtront devant la cour d'assises, au milieu du mois prochain.

Sans prendre au pied de la lettre l'énormité des périls dénoncés par le *Pays*, il faut reconnaître qu'il y avait une certaine habileté dans une combinaison qui s'appuyait sur la simultanéité d'un assassinat de Napoléon III, de l'agitation électorale en France, et d'un soulèvement en Piémont, en Toscane, à Naples et en Espagne. C'était mettre le feu à l'Europe par presque tous les coins. Mais les auteurs de cette machination machiavélique avaient compté sans leur propre corruption, qui fait qu'il y a parmi eux autant de traîtres que de fanatiques, et que la police française connaît presque instantanément leurs pensées les plus secrètes.

M. Garnier-Pagès en a eu la preuve, quelques jours avant les élections des 21 et 22 juin. Il était rendu à Londres pour conférer, au nom du comité démocratique de Paris, avec les comités de réfugiés dirigés par Ledru-Rollin et Louis Blanc, sur les moyens de décider les républicains de France à prendre part aux votes. Des proclamations furent rédigées dans ce sens par Ledru-Rollin et Louis Blanc et remises à M. Garnier-Pagès qui les cacha dans une malle à double fond construite avec beaucoup d'art. Mais quand il revint à Calais, la douane prévenue alla droit à la cachette et mit la main sur les proclamations. En arrivant à Paris, M. Garnier-Pagès fut poliment salué par un commissaire de police qui l'accompagna à son domicile et y saisit divers autres papiers. M. Pagès ayant cru devoir adresser une réclamation au préfet de police, celui-ci l'invita, toujours très poliment, à ne pas se plaindre, attendu qu'on aurait pu agir plus sévèrement envers lui. Mais sa candidature parut moins dangereuse que toute autre au gouvernement impérial, qui, par cette raison, se garda bien de lui susciter des entraves et de lui donner un vernis de persécution.

C'est probablement par les mêmes sources, que la police française a appris le complot tramé en Italie et en a fait part à l'Angleterre, à l'Autriche et au Piémont. C'est ce qui explique l'arrivée inopinée de l'escadre de l'amiral Lyons devant Livourne et dans le golfe de la Spezia, et les concentrations de troupes autrichiennes sur les frontières de la Lombardie. On a attribué aussi à la même cause le voyage du Pape à Bologne, d'où il aurait pu gagner Trieste et Vienne, en cas de nécessité. Mais le *Pays* croit pouvoir assurer, et des renseignements précis, que cette interprétation de l'absence du Saint Père est mal fondée, et que, d'après le plan des chefs, la révolte ne devait pas atteindre Rome, où, du reste, la plus grande tranquillité n'a cessé de régner.

Il y a encore deux points de ce drame à révolutionnaire qui sont controversés. C'est de savoir si Mazzini en a été le principal auteur, et s'il était dirigé contre le gouvernement piémontais, aussi bien que contre les gouvernements toscan et napolitain. Le *Times* s'est prononcé pour la négative, et le *Morning-Post* pour l'affirmative. Le jugement de ce dernier semble confirmé par des correspondances de Gênes et des détails fournis à l'*Opinione* de Turin. Il en résulte qu'il y a de quatre ou cinq mois qu'une insurrection devait être fomentée dans le royaume de Naples. Plusieurs émigrés de distinction faisaient partie de ce complot auquel Mazzini était étranger. [illegible] et en ayant eu connaissance, s'arrangea de façon à devenir l'âme de cette conspiration, dont il commença par élargir le cercle en y comprenant le Piémont et toute l'Italie. Comme les hommes à systèmes absolus, Mazzini veut tout ou rien, et la liberté constitutionnelle dont jouit la Sardaigne lui est plus antipathique que le despotisme qui pèse sur Naples, parce qu'elle est un obstacle plus sérieux à ses rêves d'unité et de république universelle. Ne partageant pas cette haine aveugle, et cette jalousie intéressée contre le roi Victor Emmanuel, plusieurs conspirateurs se retirèrent; mais d'autres cessèrent, pour ne pas perdre les apprêts déjà faits contre Naples. Ils ne cessèrent, cependant, de supplier Mazzini de renoncer à ses projets sur Gênes. [illegible]

Dépêches Télégraphiques

TÉLÉGRAPHES DE LA BALIZE.

Arrivée à Key-West des naufragés de l'équipage.

[illegible] 2 août.—Le navire S. R. Mallory, capitaine Lester, parti de Key-West, est arrivé à la Passe Sud-Ouest, ayant à son bord le capitaine (Campbell) et une portion de l'équipage du navire Carras, qui se rendait de la Nlle-Orléans à Liverpool, chargé de [illegible]. La foudre est tombée sur ce navire, [illegible] de Tortugas, et l'incendie n'a pu être maîtrisé. Le capitaine s'est dirigé vers Key-West, mais à 30 milles à peu près de ce port, il a dû abandonner le navire [illegible]

St Johns (Terre-Neuve) 1er août.—Le [illegible] que Monasco, qui était de Guttemberg à New-York, s'est perdu le 21 juillet, à la hauteur des côtes de Terre-Neuve; cinquante passagers, qui étaient Saddois, ont péri; seuls, l'équipage et six passagers ont pu se sauver.

Nouvelles du Minnesota.

St-Paul, 29 juillet.—Le colonel Nobles, ingénieur de la route à wagons projetée à travers la passe du Sud, est ici; l'expédition a été suspendue, arrêtée par les indiens Yankton. Un conseil devait être tenu le 20 août, et, après les négociations, l'expédition reprendra sa marche, en dépit des hostilités indiennes.

Steamers à St-Johns.

Halifax, 1er août.—Des avis particuliers d'Angleterre garantissent $3000 en addition, par année, aux premières £7000, également annuelles, destinées à établir des communications semi-mensuelles entre l'Angleterre et St-Johns (Terre-Neuve).

Nouvelles de steamers.

New-York, 1er août.—Le *Vanderbilt* et l'*Atlantic* sont partis aujourd'hui pour Liverpool; le dernier chargé de $800,000 en espèces.

Les navires ci-dessous nommés, partis de la Nouvelle Orléans, sont arrivés comme suit: Canada, Ch. S. Bennel, Potomac, à Liverpool, —Lesper, à Gravesend,—Camden et John Sidney, à Gênes—Herman, à Brême.

Marchés.

New-York, 1er août.—Le coton a cles fermé, ainsi que la farine et le blé; le mais est languissant; mess porc, hausse de 5c., bœuf "Chicago" de $16 75 à 17 25; café, sans changement; sucre, en hausse de 1⁄8c.; huile de lin, 75 à 78 c.; lard, de 17 à 20 c.; chanvre, apprêté, $2 40; fret, lourd.

St. Louis, 1er août.—Blé, de $1 25 à 1 35; maïs, de 70 à 74c.; tabac, $8 10; chanvre, de $1 23 à 1.25.

TEINTURERIE NOUVELLE.—MM. BARBIER et F. THOMAS sont rangés avec raison parmi les plus habiles teinturiers de la Nouvelle-Orléans, et nous croyons devoir à ce titre recommander leur double établissement aux familles. Ils appliquent avec succès le procédé spécial de nettoyage irréfréoissant qui conserve à toutes espèces de vêtements confectionnés, leur qualité, leurs formes et leurs couleurs. Ils donnent aussi beaucoup d'éclat à leurs teintures ainsi que des apprêts souples et brillants aux soieries de tout genre.

M. Barbier a étudié son art dans la meilleure école de l'Europe—la manufacture des Gobelins—et il en est sorti avec une connaissance approfondie des ressources et des secrets de la teinturerie moderne. Aussi ne peut-il manquer d'obtenir à la Nouvelle-Orléans une vogue méritée et de se faire une nombreuse clientèle. Il ne suffit pas pour teindre de soumettre purement et simplement les étoffes à l'action d'une matière colorante étendue d'une certaine quantité de liquide; il y a des procédés moins primitifs qui exigent un long apprentissage et des études spéciales. M. Barbier a suivi les progrès de son art, et les étoffes qui sortent de ses ateliers ont la souplesse et l'éclat de celles que les fabriques livrent au commerce. A cette première condition de succès, le directeur de la Teinturerie Nouvelle, habilement secondé par son associé non moins expert que lui, joint l'application systématique du bon marché.—Voir aux annonces.

D. P. SCANLAN & CO.—Il reste aux Nos 13 et 14, rue de Chartres, de belles marchandises d'été dont les prix ont été réduits pour en faciliter l'écoulement. Cette nouvelle diminution de tarif attirera de nombreux acheteurs dans le magasin de D. P. Scanlan & Co.

MERCANTILE LIBRARY ASSOCIATION.—Les personnes qui s'intéressent à la création de cette association sont invitées à se réunir demain soir, à 8 heures, dans le salon de lecture de l'Odd Fellows' Hall. Le but de l'assemblée est d'adopter un règlement et d'élire des directeurs. Nous espérons que les citoyens s'empresseront de répondre à l'appel que renferment plus loin nos colonnes, car il s'agit d'une œuvre qui ne saurait manquer de produire de bienfaisants résultats.

PASTILLES DE SALSEPAREILLE.—Les attestations en faveur de ce célèbre médicament se multiplient, et personne ne doute aujourd'hui de l'entière efficacité des "pastilles de Salsepareille du Dr Héreu. Un habitant de notre ville, M. Joaquin Camiña, constate sa propre guérison. Il nous a adressé une lettre que l'on trouvera dans une autre partie de nos colonnes.

L'établissement des langues, 18, rue St Charles, est continuellement ouvert, et reçoit chaque jour les personnes qui veulent apprendre et se perfectionner dans les langues ANGLAISE, FRANÇAISE, ESPAGNOLE et ALLEMANDE.

Les plus belles places sont toujours données à ceux qui parlent le plus de langues. AVIS AUX AMBITIEUX.

Les membres du barreau, les juges, les négociants, qui désirent apprendre des connaissances utiles en écrivant [illegible]

EXPORTATIONS DE LA FRANCE.—Voici le chiffre des exportations de la France, des Etats-Unis et de l'Angleterre pendant les dix dernières années:

Année	France	Etats-Unis	Ang'eterre
1847	$149,000,000	$158,000,000	$290,000,000
1848	136,000,000	154,000,000	263,000,000
1849	186,000,000	145,000,000	316,000,000
1850	211,000,000	151,000,000	359,000,000
1851	230,000,000	218,000,000	370,000,000
1852	306,000,000	210,000,000	383,000,000
1853	344,000,000	241,000,000	492,000,000
1854	280,000,000	278,000,000	483,000,000
1855	309,000,000	275,000,000	472,000,000
1856	391,000,000	320,000,000	575,000,000

Des trois nations la France est celle dont les progrès commerciaux ont été le plus rapides. Ainsi, les exportations de la Grande-Bretagne ont augmenté durant la dernière période décennale de 93 pour cent, celle des Etats-Unis de 107 pour cent et celles de la France de 130!

CHRONIQUE LOCALE.

MEURTRE.—Samedi dernier, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, l'encoignure Canal et Dauphine a été le théâtre d'un des meurtres les plus affreux qui aient jamais été commis à la Nlle-Orléans. Le nom de la victime est C. W. A. Wright, né à Charleston, (Caroline du Sud) âgé de 24 ans et employé au "Toby's Express Company". L'assassin se nomme George Blackwood; il habite la ville depuis plusieurs années et était autrefois commis de M. Pollard, quincaillier de la rue du Canal.

Wright et sa femme vinrent loger, le 24 juillet, à la pension de Mme Duval, rue du Canal. Ils logeaient auparavant de l'autre côté de la rue, chez Mme Lease. Peu de temps après leur arrivée chez cette dame, un nouveau pensionnaire s'appelant McCready ou McMurdough écrivit son nom immédiatement au-dessous de celui de Mme Wright, de sorte que les mots "et sa femme" tracés par Wright sur le registre semblaient tout d'abord se rapporter à McMurdough; Blackwood entra chez Mme Lease le lendemain du jour où Wright y était arrivé. Une Mme Harding lui dit que ce dernier se faisait appeler tantôt Wright, tantôt McMurdough; Blackwood le répéta à deux des amis de Wright. Après que celui-ci eût quitté la pension de Mme Lease pour aller loger chez Mme Duval, il apprit de ses amis les propos qu'avait tenus Blackwood; il se rendit chez lui, mardi soir, mais ne l'y trouva pas. Deux ou trois entrevues qui eurent lieu plus tard ne firent qu'augmenter la haine qui existait déjà entre eux. (Nous avons entendu dire que Blackwood avait connu Wright à Charleston et qu'il avait fait courir sur lui des bruits qui étaient de nature à nuire à la réputation du défunt.) Une de ces entrevues eut lieu, vendredi soir, en face du magasin de M. Holmes, rue du Canal. M. P. McCann a déclaré au coroner qu'il était à la porte; Blackwood étant passé dans le moment (le témoin avait entendu parler du différend), il lui demanda si l'affaire était réglée. Blackwood répondit qu'elle ne l'était pas et ajouta qu'il attendait Wright, qu'il était prêt, que la chose se passerait comme Wright le voudrait. Celui-ci se présenta tandis que Blackwood parlait; tous deux s'éloignèrent. Personne ne sait ce qui se passa entre eux. Cependant, Blackwood déclara, assuré, après à Mme Lease, qu'il allait tuer Wright; cette dame essaya de l'en dissuader. Ce dernier renseignement nous a été fourni, hier matin, par Mme Duval, mais ne figure pas parmi les témoignages produits devant le coroner.

Wright rentra à la pension, samedi, à trois heures et demie, presque tout le monde était sorti de table. Blackwood était venu demander à Mme Duval, une ou deux heures auparavant, où il pourrait le voir. Mme Duval lui avait répondu que Wright n'était pas dans la maison.—Wright dit à Mme Duval, après son dîner, que Blackwood avait menacé de le tuer, qu'il craignait une rencontre. Cette dame conseilla à Wright de ne pas sortir. [illegible]

[illegible] A peine Wright avait-il tourné l'encoignure de la rue du Canal, que Blackwood s'approcha de lui, et, sans lui adresser une seule parole [illegible] le terrassa d'un coup de poing; Wright se releva et se cramponna à l'une des colonnes de fer; Blackwood le terrassa de nouveau.—Il est probable que Wright tira un couteau pour se défendre; on en a trouvé un dans le fossé, après la rixe; mais que l'arme lui ait appartenu ou non, il n'a pas eu le temps de s'en servir car elle était encore dans le fourreau. Les deux dames, en voyant tomber Wright, accoururent sur le trottoir. Quand Mme Duval passa l'encoignure de la rue du Canal, elle vit Blackwood armé d'un énorme couteau à la Bowie qu'il enfonça deux ou trois fois dans le corps de son adversaire.—Mme Wright s'écria "Oh! c'est mon mari!" "Oui, répondit Blackwood, j'ai tué le ——" [illegible] au milieu de la rue du Canal [illegible] le couteau couvert de sang. Mme Wright reçut son mari dans ses bras; le malheureux avait une horrible blessure au ventre, une autre à l'aine droite et avait eu le cœur percé. "Quel crime affreux vous venez de commettre," s'écria Mme Duval en s'adressant à Blackwood, "qu'il soit —" dit celui-ci en se retirant et descendant la rue Dauphine. M. W. N. Sypher sortit de la foule et le suivit. Blackwood se retourna alors à courir et arriva à l'encoignure [illegible], se retourna et demanda à M. Sypher s'il était officier de police; "non, répondit M. Sypher, mais je vous aiderai" [illegible] "Si vous continuez à me suivre, s'écria le meurtrier, je vous tuerai", puis il se remit à courir, toujours poursuivi par M. Sypher. Ils descendirent ainsi jusqu'au bureau de poste, traversèrent la rue du Canal, passèrent par le magasin de M. Burnside, et remontèrent la rue Camp jusqu'à la rue du Camp. [illegible] Blackwood, s'étant retourné encore et menaçant M. Sypher, celui-ci se plaça derrière un dray et, s'armant d'un gros bâton, dit à Blackwood de s'approcher. Blackwood [illegible] et rencontra un ami qui l'accompagna jusqu'au Commercial Place; ils entrèrent dans un magasin. M. Sypher s'arrêta à la porte et appela des officiers de police. Blackwood se laissa conduire au poste sans avoir offert la moindre résistance aux agents.

M. Wright était un jeune homme paisible et d'une conduite exemplaire. Atteint d'une affection pulmonaire à laquelle il ne devait pas tarder à succomber, il était venu à la Nlle Orléans dans l'espoir de prolonger ses jours. Ses funérailles ont eu lieu hier matin.

AFFAIRE DE MEURTRE.—Michael Bowen, accusé d'avoir assassiné Patrick Callahan, dans la soirée du 13 juillet, au Lafayette Exchange, encoignure Lafayette et Front, a comparu samedi devant le recorder Stith.—M. Field présentait la défense.—La poursuite a interrogé plusieurs témoins, mais le seul qui ait vu le prisonnier frapper Callahan, est H. Malone. Celui-ci dit qu'il travaillait sur la Levée; il vit la foule se ruer dans le café. Lorsqu'il y entra, il aperçut Bowen se battant avec un Irlandais qu'il renversa d'un coup de verre à la tête. Un autre Irlandais terrassa Bowen qui se releva et, s'approchant de la buvette, demanda un pistolet que le garçon lui remit. Le prisonnier était pris de boisson; le témoin, craignant d'être tué, se retira. Il était à peine écoulé deux minutes que la détonation du pistolet se fit entendre; le témoin rentra dans le café et vit un Irlandais étendu sur le plancher et perdant beaucoup de sang. Un autre Irlandais avait terrassé Bowen et le frappait avec un pistolet qui ressemblait, dit le témoin, à celui que le garçon avait remis au prisonnier. Cinq ou six personnes assistaient à la rixe.

Juan Driaz, garçon de l'établissement, était derrière la buvette lorsque plusieurs personnes entrèrent dans le café et se querellant. Il ne les connaît pas et ignore pourquoi ils se querellaient. Le propriétaire se présenta dans le moment et ordonna au témoin de se retirer dans une chambre. Au bout d'une demi heure, le témoin entendit du bruit et apprit qu'un homme venait d'être tué. Driaz n'a pas reconnu le prisonnier; il n'a pu dire s'il était avec les individus qui entrèrent dans le café et se querellant.

Beaucoup de témoins importants de la poursuite ne se sont pas présentés en Cour. On a remarqué l'absence de Ramon Martinez, garçon de buvette, qui a déclaré devant le recorder avoir vu tirer le coup de pistolet, de David McCoy, de Tim Kelaham, qui a battu Bowen.

M. Field a demandé la mise en liberté de l'accusé en se basant sur ce que personne n'avait déclaré que c'est Bowen qui tua Callahan. Le recorder, afin d'entendre d'autres témoins, a renvoyé la suite de l'interrogatoire à mercredi prochain.

DEVANT LA PREMIÈRE COUR.—Les accusés dont les noms suivent ont été envoyés devant la Première Cour:

John et Ann Sutherland, pour avoir porté un coup de couteau à Wm Clelland, le 30 du mois dernier, dans une maison de l'encoignure Thalie et Nlle-Levée. Les témoignages ont établi leur culpabilité.—Cautionnement de $500.

Charles Baker, pour avoir violemment assailli W. H. Haley, dans la rue Perdido.

Paul Pourette, pour s'être introduit, la nuit, dans une maison de la rue Bourbon, dans des intentions coupables.—Cautionnement de $1000.

EN PRISON.—John Ryan, accusé d'avoir poignardé John Murphy, samedi soir, au coin des rues Julie et Tchoupitoulas, restera en prison jusqu'à nouvel ordre. Le blessé vivait encore hier.

—Le recorder pro tem. Holland a fait écrouer, samedi, l'esclave Blaise qui a porté un coup de poignard à Latour St-Clair, le 21 du mois dernier, dans la rue Hôpital. L'affidavit l'accuse de tentative de meurtre.

AMENDES.—Les amendes perçues le mois dernier, à la cour du recorder Solomon, s'élèvent à $235; les bons fournis par les capitalistes de navires, pour les personnes de couleur libres, à $34; les bons pour répondre de la comparution et de la bonne conduite, à $30, total, $336.

BLESSÉ.—Edward Banker a été arrêté hier soir à 8 heures, rue Dryades, à la requête de J. R. Barrett, qui l'accuse d'avoir fait du tapage chez lui et de l'avoir frappé à la tête avec un couteau-Bowie. Le blessure n'est pas grave.

TARIF DU PAIN.—Le prix de la farine fraîche étant de sept piastres et demie ($7 50) le baril, les boulangers devront, d'après le tarif, donner, pendant la semaine qui expirera le 10 août:

35 onces de pain pour	20 cents	
17 " "	10 "	
7 " "	5 "	

Les pains de seconde qualité devront peser un huitième de plus, c'est-à-dire:

Les pains de	20 cents	74 onces
"	10 "	37 "
"	5 "	19 "

VARIÉTÉS.

PERLES, CRINOLINES ET VIPÈRES.

Nous avons déjà recommandé à nos lecteurs le journal de notre ami le docteur Maynard, la *Science contre le préjugé*; la lecture du dernier numéro nous permet, malgré le titre qui pourrait les effrayer, de le recommander aussi à nos lectrices.

En effet, chères lectrices, dans ce dernier numéro, le savant docteur, vous apprend, soit par lui, soit par ses correspondans, comment se forment ces belles perles qui sont un des éléments si indispensables de votre toilette.

Puis, après s'être occupé de ce qui ajoute à votre beauté, il s'occupe de ce qui peut porter atteinte à votre santé, il examine la crinoline au point de vue de l'hygiène, et je dois vous dire qu'il la proscrit aussi cruellement, et ajoutons aussi justement, que s'il la proscrivait au point de vue de l'élégance.

Enfin, en réponse à l'annonce de la mort de Flore, il fait, ou plutôt il reçoit du rédacteur en chef du *Dictionnaire des sciences humaines* un travail sur le venin de la vipère qui n'est pas non plus sans intérêt pour vous, chères lectrices, ce reptile se trouvant tous les jours à la portée de vos jolis pieds et de vos jambes fines, lorsque vous parcourez les bois de Montmorency ou la forêt de Fontainebleau.

D'abord, commençons par les perles. Jusqu'aujourd'hui, chères lectrices, vous avez porté, sur au cou, aux oreilles, aux doigts, ces bijoux; détrompez-vous, vous portez un ver.

N'avez-vous pas entendu dire des perles, n'avez-vous pas dit vous-mêmes qu'elles mouraient?

Il y avait donc en elle un principe inconnu de vie, pour qu'elles puissent tomber malades, se ternir, mourir.

Un docteur piémontais, à Turin, le docteur Filippi, un docteur allemand à Erlan, le docteur Kuchenmeister, viennent de donner l'explication de ce curieux phénomène.

Maintenant, comment un ver peut-il faire une perle?

Quand vous étiez toutes petites, chères lectrices, lorsque vous assistiez à la courte ou à la longue corde aux Tuileries, avec des robes descendant au genou, des petits pantalons brodés, et un chapeau de feutre blanc, à plumes, on vous a raconté, n'est-ce pas, l'histoire d'un moineau qui s'était emparé du nid d'une hirondelle et qui, malgré les sommations réitérées des légitimes propriétaires, s'était refusé obstinément à déménager. Qu'avaient fait les hirondelles, alors: elles avaient réuni tout ce qu'elles possédaient de parents et d'amis, et avaient tenu conseil avec eux sur l'usurpation dont elles étaient victimes, et la résolution une fois arrêtée, elles étaient toutes allées, d'un seul vol, s'abattre au bord d'une mare où elles avaient pris chacune à son bec une parcelle de cette glaise, avec laquelle, les hirondelles, ces castors de l'air, se bâtissent leurs habitations.

Puis elles étaient revenues toutes ensemble fondre sur le nid, et tandis que deux sentinelles empêchaient le moineau franc et sa famille d'en sortir, les autres, en toute hâte, comme dans l'opéra du *Maçon*, fermaient en chantant l'ouverture qui leur avait donné entrée.

Au bout de cinq minutes, l'opération était faite, et les deux bandits, les deux corsaires, les deux pirates, mouraient de la mort d'Ugolin, et toutefois l'absence de l'air ne substituait pas l'asphyxie à la faim.

Eh bien, quelque chose de pareil se passe pour la formation de la perle.

Lorsque l'*Unio batilla*,—c'est le nom scientifique de l'huître perlière, chères lectrices,—lorsque l'*Unio batilla*, un petit ver qui parasite [illegible] [illegible] se met à la grimacer.

Vous comprenez bien que ce ver, qui est gros comme la pointe d'une aiguille, ne peut manger une huître, ne fût-elle pas plus grosse que la plus mignonne des huîtres d'Ostende que vous avalez, vous, chez Vachette, au Rocher de Cancale, ou aux Frères Provençaux [illegible] [illegible]

[illegible]

Sur les serpents, dans leur [illegible] les naturalistes le considéraient comme une liqueur acide et fort volatile. Mais les observations de Mead, en 1746, ont démontré que toutes les théories chimiques ne pouvaient expliquer l'action physiologique de la morsure de la vipère sur l'homme.

Lorsqu'on ouvre le cadavre d'un individu qui a succombé à la morsure de vipères,—nous mettons vipères au pluriel, parce que la morsure d'une seule vipère est insuffisante en général pour causer la mort d'un homme; nous parlons de la vipère d'Europe, bien entendu, et non du ceraste ou la vipère cornue d'Afrique,—lorsqu'on ouvre, disons-nous, le cadavre d'un individu qui a succombé à la morsure des vipères, on trouve le sang plus plastique qu'à l'état normal,—ce qui détruit le système de ceux qui prétendent que le venin de la vipère est un acide coagulant.

Pris à l'intérieur, le venin de la vipère n'a aucune action; ce qui explique les Psylles antiques, dont l'état était de sucer les plaies. Fontana, qui a étudié en Amérique le venin des reptiles, a eu la témérité ou plutôt le courage philosophique de goûter tout le venin qu'il a pu exprimer d'une vipère, et, après l'avoir bien roulé dans sa bouche—la plaie lui paraissait probablement un peu dure à avaler—après l'avoir bien roulé dans sa bouche, il déclare ne lui avoir trouvé aucune saveur sensible. Il a seulement éprouvé, au bout d'un certain temps, une sensation de stupeur dans les parties de la bouche où le venin s'était longtemps arrêté. Fontana a encore constaté que l'alcali n'est point l'antidote du venin de la vipère. Soixante-quatre moineaux et quatorze pigeons, mordus par une seule fois par des vipères, moururent tous, bien que la moitié de ces animaux eût été traitée par l'alcali.

Le même mode de traitement n'a pas eu plus de succès sur les grenouilles.

A circonstances égales, une grosse vipère produit une maladie plus grave, ou donne la mort en moins de temps qu'une petite.

MM. Savaud et Lunel, dans les expériences qu'ils ont faites en 1839 sur le venin des reptiles, ont constaté qu'une vipère de grosseur moyenne contient dans ses vésicules de huit à dix centigrammes de venin. Or, cinq ou six milligrammes de ce même venin introduits dans les muscles d'un oiseau, à l'aide d'une incision, suffit pour le tuer en quelques minutes.

Il en faut un centigramme cinq milligrammes pour tuer un pigeon.

Il faut quinze centigrammes pour tuer un homme.

Il soixante centigrammes pour tuer un bœuf.

[illegible]

[illegible] ALEX. DUMAS.

ATTENTION!

Le public est respectueusement informé [illegible] J. WRIGHT & Co.

[illegible]

Sarsaparille [illegible] Rossville, Ohio, 10 janvier 1855.

[illegible] EDWARD & BROWN.

MM. VICTIMES DES RHUMATISMES.

Lisez ceci!

Cincinnati, Ohio, 9 juin 1857.

[illegible] SILAS SPRINGER.

AVIS.

Les amis et les patrons de MERCANTILE LIBRARY ASSOCIATION OF NEW-ORLEANS sont notifiés, par le présent, que, en vertu d'une résolution, passée à un meeting préliminaire, une assemblée publique aura lieu dans la salle de lecture du Odd Fellows Hall, MARDI, 4 août 1857, à six heures du soir, dans le but de discuter et d'adopter une CONSTITUTION devant gouverner la dite Association. L'objet de celle-ci est de composer une Bibliothèque, d'établir des Cabinets de lecture, et, en général, de multiplier les moyens d'acquérir des connaissances pratiques et utiles.

Une élection de Directeurs et de Commissaires aura lieu, au même endroit, immédiatement après l'adoption de la Constitution.

On demande instamment à tous de la ponctualité. Entrée rue Lafayette.

Par ordre, GUS. A. BREAUX, Secrétaire.

LIQUIDATION D'UN STOCK ENTIER,

Aux Nos 13 et 14, rue de Chartres.

[illegible] D. P. SCANLAN & Co.

Les juges et les membres du barreau, Les négociants, &c. qui désirent apprendre L'espagnol, LE FRANÇAIS, L'ALLEMAND, L'ANGLAIS, L'ÉCRITURE, LA TENUE DES LIVRES.

[illegible] RUFUS BOLSHAR.

TEINTURERIE NOUVELLE. M. BARBIER et F. THOMAS. Teinturiers dégraisseurs. Elèves de la Manufacture Impériale des Gobelins, à Paris.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE. AVIS ESSENTIEL—Août 1857.

[illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1857. [illegible] Mon cher docteur,

[illegible] JOAQUIN CAMIÑA, rue Bienville, No 192, entre Bourgogne et Dauphine.

EAUX GAZEUSES de Salsepareille DIGESTIVES ET PURGATIVES,

Approuvées par la Faculté Royale de Médecine de Madrid [illegible]

[illegible]

Marquis de Bagos.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1857.

[illegible]

Magnifiques barrières françaises!

[illegible]

NOUVELLE ROUTE Aux sources de la Virginie

Et à tous les points à l'Est et au Nord, Par la voie du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

[illegible]

Aux voyageurs Nord et Est de l'ADAMS EXPRESS COMPANY

B. AYERS, Surintendant du transport, à Memphis. F. C. ARMS, Surintendant Général. LAVALETTE, SHIRLEY & Co. Agents du fret du Chemin de fer de Memphis et de Charleston [illegible] JOHN E. HYDE & Co., [illegible]

LIGNE RÉGULIÈRE DE BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS de 1re classe, DE LA HAVANE AU HAVRE, [illegible]

A LOUER.

[illegible]

F. NEWHALL, [illegible]

SOURCES D'ABITA, de Bagley

[illegible] Moreau & Crookes, No 11, rue Gravier

AVIS.

[illegible] Geo. C. LAWRASON, [illegible]

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

[illegible]

AUX DAMES. CHANGEMENT DE MAGASIN.

[illegible]

Avis aux Dames.

[illegible]

Avis de Société.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

ALFRED MUNROE & CO,

[illegible]

WAGENER & Co,

[illegible]

Magnétisme. MADAME ALLUARD, SOMNAMBULE FRANÇAISE,

[illegible]

LOTERIES DE SWAN & Co.

Les plus belles loteries qui ont jamais été établies!

Grand Plan.

$60,000!

[illegible]

TOMBOLA.

[illegible] Nos 161 et 163 rue Royale.

[illegible]

A. GALEPPI.

[illegible]

Avis de dividende.

[illegible]

Dissolution de Société.

[illegible]

Formation de Société.

[illegible]

Avis aux Dames. LAIT ANTÉPHELIQUE.

[illegible]